



## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

### AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité, que lors de la séance du conseil municipal du 4 avril 2016, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure ci-dessous mentionnée:

#### PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 4950, RUE DU PARC

Permettre la marge de recul arrière du garage à 0.55 mètre et 0.74 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation ;

DONNÉ à La Doré, ce 14 mars 2016.

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,  
Directrice générale

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à La Doré, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 16 h, ce 14 mars 2016.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 14 mars 2016.

Josée Bau,  
Agente administrative